

Intégrer la biodiversité dans la stratégie et les opérations des entreprises à Madagascar

FICHE THÉMATIQUE
- PROJET GBF
IMPLEMENTATION

La biodiversité désigne la variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris les écosystèmes terrestres, marins et aquatiques, ainsi que les complexes écologiques dont ils font partie. Elle comprend la diversité au sein des espèces, entre les espèces et des écosystèmes.¹

Pourquoi la biodiversité concerne toutes les entreprises ?

Madagascar fait partie des pays possédant l'une des biodiversités les plus riches au monde, mais aussi l'une des plus menacées. La dégradation des écosystèmes affecte directement les activités économiques : disponibilité de l'eau, fertilité des sols, pollinisation, protection contre les catastrophes naturelles, attractivité des territoires.

Les entreprises peuvent avoir :



Des dépendances :
eau, pollinisation, sols,
paysages...



Des impacts : déforestation,
pollution, artificialisation...



Des opportunités : innovation,
solutions fondées sur la nature,
produits durables

Cette fiche propose une démarche simple et adaptable pour intégrer la biodiversité dans la gestion et les opérations de l'entreprise.






¹ Convention sur la diversité biologique (CBD), Article 2 – Définitions <https://www.cbd.int/convention/articles/?a=cbd-02>

Comprendre les enjeux biodiversité de l'entreprise

Les entreprises entretiennent des interactions multiples avec la biodiversité : elles en dépendent pour leurs activités, peuvent générer des impacts négatifs si les pratiques ne sont pas maîtrisées, mais peuvent également contribuer activement à la préservation et à la restauration des écosystèmes.

La première étape consiste à identifier les dépendances et les impacts de l'entreprise vis-à-vis de la biodiversité.

SECTEUR	DÉPENDANCE À LA BIODIVERSITÉ	IMPACTS NÉGATIFS POSSIBLES	OPPORTUNITÉS
 Agriculture	Pollinisation, fertilité des sols, régulation naturelle des ravageurs	Déforestation, usage excessif de pesticides, dégradation des sols, perte de biodiversité	Réduction des coûts d'intrants, amélioration des rendements, accès à des marchés premium, sécurisation des revenus, restauration des sols
 Tourisme	Paysages naturels, biodiversité terrestre et marine, qualité des écosystèmes	Artificialisation des sites, pression sur les écosystèmes, pollution, dérangement de la faune	Préservation de sites naturels, attractivité accrue, diversification de l'offre, création d'emplois locaux, valorisation des territoires
 Industrie	Disponibilité et qualité de l'eau, stabilité des sols	Pollution des sols et des eaux, consommation excessive d'eau, destruction d'habitats	Optimisation des coûts, sécurisation des approvisionnements, accès à des financements verts, amélioration de la compétitivité, restauration écologique des sites
 Agroalimentaire	Ressources biologiques, pollinisation, fertilité des sols	Surexploitation des ressources naturelles, monocultures, dégradation des sols	Approvisionnement durable, soutien à l'agriculture responsable, diversification des cultures




Ces impacts et dépendances peuvent se traduire par des risques pour l'entreprise :

- interruption ou instabilité de la production
- conflits avec les communautés locales
- sanctions réglementaires
- risque réputationnel ou perte d'accès aux marchés



Comprendre les dépendances et les impacts permet d'anticiper les risques et de mieux gérer les activités.

Une analyse simple peut être réalisée sous forme de tableau :

ACTIVITÉ	DÉPENDANCE	IMPACT POTENTIEL	RISQUE
Production agricole 	pollinisation	pesticides	baisse rendement
Industrie 	eau	pollution	pénurie ou sanctions
Tourisme 	paysages naturels	artificialisation	perte d'attractivité

Mettre en place une gouvernance biodiversité

L'intégration de la biodiversité nécessite un engagement au niveau de la direction et une organisation claire des responsabilités.

Quelles sont les actions à mettre en place ?

- adopter une politique biodiversité ou nature
- fixer des objectifs environnementaux mesurables
- intégrer la biodiversité dans les décisions d'investissement
- désigner un référent biodiversité ou Environnement, Social, Gouvernance (ESG)

L'entreprise peut formaliser un engagement couvrant par exemple :

- la prévention et la réduction des impacts environnementaux
- la restauration des écosystèmes dégradés
- l'utilisation prioritaire d'espèces locales dans les actions de reboisement
- la protection des habitats naturels

Organisation interne

Les responsabilités peuvent être structurées ainsi :

- Direction → valide la stratégie biodiversité et les objectifs.
- Référent biodiversité / RSE / ESG → coordonne les diagnostics, les plans d'action et le suivi.
- Responsables de sites ou d'opérations → mettent en œuvre les mesures sur le terrain.

Parties prenantes

L'entreprise peut également collaborer avec :

- autorités environnementales
- collectivités territoriales
- organisations communautaires
- ONG environnementales
- partenaires techniques ou scientifiques



Intégrer la biodiversité dans les projets et décisions

La biodiversité doit être prise en compte dès la conception des projets, en particulier lors de nouveaux investissements ou d'extensions d'activités.

Pré-diagnostic du site

Avant tout projet, il est recommandé de réaliser une observation simple du site :

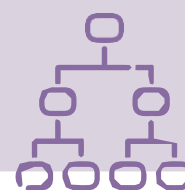
- Végétation présente (herbacées, arbustes, arbres)
- Présence de faune (oiseaux, insectes, reptiles)
- Zones sensibles (zones humides, forêts, sols fragiles)
- Usages locaux de la biodiversité



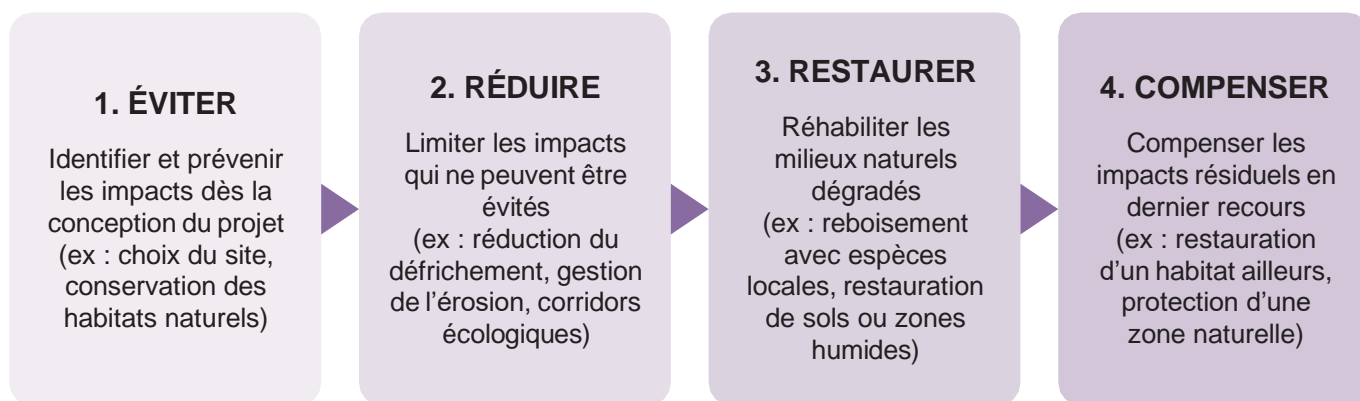
Appliquer la hiérarchie ERC

La gestion des impacts environnementaux repose sur un principe reconnu :

1. **Eviter les impacts** (choix d'emplacement, conservation d'habitats existants)
2. **Réduire les impacts** lorsque l'évitement n'est pas possible
3. **Restaurer** les milieux dégradés
4. **Compenser** en dernier recours



Le principe ERC permet de limiter les impacts environnementaux dès la conception des projets.



L'objectif de la hiérarchie ERC est de réduire les impacts des projets sur la biodiversité et d'atteindre au minimum l'absence de perte nette de biodiversité (No Net Loss).




Pour aller plus loin :

Mitigation Hierarchy Guide – Cross Sector Biodiversity Initiative (CSBI)
<https://www.csbi.org.uk/mitigation-hierarchy-guide>

Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD) – LEAP approach
<https://tnfd.global>
 Méthode pour identifier les dépendances, impacts et risques liés à la nature.

Mettre en œuvre des actions concrètes sur les sites

Les actions en faveur de la biodiversité doivent être adaptées au secteur d'activité de l'entreprise et aux écosystèmes du territoire. Le tableau ci-dessous présente quelques exemples de mesures concrètes pouvant être mises en œuvre.

SECTEUR	EXEMPLES D' ACTIONS CONCRÈTES
Agriculture / agroalimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir haies vives et bandes enherbées • Développer l'agroforesterie • Réduire l'usage de pesticides • Restaurer la végétation autour des cours d'eau.
Pêche / aquaculture 	<ul style="list-style-type: none"> • Protéger ou restaurer mangroves et zones humides • Respecter périodes de reproduction • Utiliser des techniques de pêche sélectives • Réduire les déchets et pollutions marines.
Tourisme / écotourisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Limiter l'empreinte des infrastructures • Gérer durablement l'eau et les déchets • Sensibiliser les visiteurs • Soutenir des initiatives locales de conservation.
Industrie / infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> • Conserver des zones naturelles autour des sites • Réduire les pollutions • Restaurer les zones dégradées • Créer des corridors écologiques pour la faune.

Intégrer la biodiversité dans la chaîne d'approvisionnement

Les impacts sur la biodiversité proviennent souvent de la chaîne de valeur de l'entreprise.

MAILLON DE LA CHAÎNE DE VALEUR	ENJEUX BIODIVERSITÉ	EXEMPLES D' ACTIONS POUR L'ENTREPRISE
Approvisionnement en matières premières	<ul style="list-style-type: none">• Risques de déforestation, surexploitation des ressources naturelles• Perte d'habitats	<ul style="list-style-type: none">• Privilégier des matières premières durables• Eviter les espèces invasives• Favoriser les intrants biologiques ou compost local
Production / transformation	<ul style="list-style-type: none">• Pollution des sols et des eaux• Consommation excessive de ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none">• Réduire les pollutions ; optimiser l'utilisation de l'eau et des ressources• Intégrer des pratiques de production plus durables
Logistique et transport	<ul style="list-style-type: none">• Fragmentation des habitats• Pollution et perturbation des écosystèmes	<ul style="list-style-type: none">• Optimiser les chaînes logistiques• Limiter les impacts sur les habitats sensibles• Réduire les émissions et pollutions
Relations fournisseurs et partenaires	<ul style="list-style-type: none">• Impacts indirects liés aux pratiques agricoles, forestières ou industrielles	<ul style="list-style-type: none">• Exiger des pratiques responsables• Intégrer des critères biodiversité dans les contrats fournisseurs
Territoires et communautés	<ul style="list-style-type: none">• Pressions sur les écosystèmes locaux, conflits d'usage des ressources	<ul style="list-style-type: none">• Soutenir des initiatives locales de restauration• Collaborer avec les communautés et autorités pour protéger les écosystèmes



Les entreprises peuvent intégrer des critères environnementaux dans leurs achats :



privilégier les matières
premières durables

éviter les espèces
invasives

favoriser les intrants
biologiques ou
compost local

exiger des
pratiques agricoles
ou forestières
responsables.

Sensibilisation et renforcement des capacités

La réussite des actions dépend de l'implication des acteurs internes et externes.

FORMATION DES ÉQUIPES



Les formations peuvent porter sur :

- les enjeux de biodiversité
- la réduction des impacts environnementaux
- la méthode ERC
- les pratiques de restauration écologique.

MOBILISATION DES COMMUNAUTÉS



Lorsque l'entreprise intervient sur des territoires ruraux, il est important de :

- impliquer les communautés locales
- partager les connaissances et les pratiques écologiques
- soutenir des initiatives locales de restauration ou de reboisement.

COMMUNICATION



Les entreprises peuvent valoriser leurs actions en communiquant sur :

- les surfaces restaurées
- les plantations réalisées
- les espèces protégées ou favorisées.

Suivi et amélioration continue

L'intégration de la biodiversité dans les activités de l'entreprise nécessite un suivi régulier des actions mises en œuvre et de leurs résultats. Des indicateurs simples permettent de mesurer les progrès et d'ajuster les pratiques dans le temps.

DOMAINE DE SUIVI

EXEMPLES D'INDICATEURS SIMPLES

Gestion écologique des sites



Surface semi-naturelle conservée sur les sites ; nombre d'arbres plantés ou conservés ; kilomètres de haies écologiques

Restauration écologique



Surface restaurée ou reboisée ; taux de survie des plantations ; nombre d'initiatives de restauration soutenues

État de la biodiversité



Présence d'oiseaux, pollinisateurs ou autres espèces indicatrices ; diversité des espèces végétales ; observation de la faune sur les sites

Impacts territoriaux et engagement des parties prenantes



Nombre d'initiatives locales soutenues ; partenariats avec communautés ou ONG ; actions de sensibilisation réalisées

Les entreprises peuvent organiser des revues annuelles des actions, des formations en cascade et des échanges avec partenaires et communautés. Ces retours permettent d'améliorer progressivement les pratiques.

Bonnes pratiques à retenir



1. Comprendre les interactions entre l'entreprise et la biodiversité

Identifier les dépendances de l'activité vis-à-vis des écosystèmes (eau, sols, pollinisation, ressources naturelles) ainsi que les impacts potentiels sur la biodiversité.



2. Conserver les écosystèmes existants en priorité

Préserver la végétation naturelle, les habitats et les corridors écologiques lorsque cela est possible, plutôt que de chercher à compenser après coup.



3. Réduire les pressions sur les ressources naturelles

Limitier la pollution, la surexploitation des ressources, la dégradation des sols et la consommation excessive d'eau.



4. Intégrer la biodiversité dès la conception des projets

Appliquer le principe « Éviter – Réduire – Restaurer – Compenser » afin de limiter les impacts environnementaux dès la phase de planification.



5. Agir sur l'ensemble de la chaîne de valeur

Encourager des pratiques responsables chez les fournisseurs et partenaires, notamment dans l'approvisionnement en matières premières.



6. Collaborer avec les acteurs du territoire

Impliquer les communautés locales, les autorités, les ONG et les experts afin de favoriser des solutions adaptées aux écosystèmes locaux.



7. Mesurer les résultats et améliorer les pratiques

Mettre en place des indicateurs simples pour suivre les actions mises en œuvre et ajuster les pratiques dans une logique d'amélioration continue.

Exemples d'intégration de la biodiversité

Dans le cadre du projet **GBF Implementation** appuyé par la GIZ, trois entreprises malgaches ont été accompagnées afin de structurer des initiatives concrètes alignées avec leurs activités. Les exemples présentés ci-dessous illustrent différentes manières d'intégrer la biodiversité dans les pratiques d'entreprise.

Y'Maitso Agribusiness

Y'Maitso développe à Antsirana une ferme vitrine agroécologique démontrant qu'il est possible de produire sans défricher tout en préservant les écosystèmes. Le projet repose sur un design permaculturel, la gestion durable des sols et de l'eau, le compostage et la plantation de haies vives. La ferme sert aussi d'outil pédagogique pour les producteurs et partenaires locaux afin de diffuser des pratiques agricoles durables.



Jacarandas Madagascar

À Nosy Be, Jacarandas intègre la biodiversité au cœur de la chaîne de valeur de l'ylang-ylang en travaillant avec plus de 300 producteurs organisés en coopératives. L'initiative combine reboisement, sensibilisation environnementale et formation des producteurs dans neuf villages afin de préserver les écosystèmes dont dépend la filière. Elle s'inscrit dans une stratégie RSE structurée alignée avec les référentiels internationaux et les cadres nationaux.



LFL Madagascar

LFL intègre la biodiversité dans sa chaîne d'approvisionnement en maïs, essentielle à la production d'aliments pour animaux. L'entreprise met en œuvre un modèle associant agroécologie, reboisement communautaire, pépinières villageoises et lutte contre les feux de brousse autour du Parc national d'Ankarafantsika. L'approche combine sécurisation des filières agricoles, restauration des paysages et inclusion économique des communautés via des groupes d'épargne.



Cadres et référentiels internationaux

La démarche présentée dans ce guide peut s'aligner avec plusieurs cadres internationaux et nationaux de référence qui orientent l'action des entreprises en matière de biodiversité et de développement durable.

CADRE

Cadre mondial pour la biodiversité (Accord de Kunming-Montréal)

Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD)

Norme volontaire de reporting pour PME (VSME)

Global Reporting Initiative – GRI 304 Biodiversity

Objectifs de Développement Durable (ODD 14 et 15)

SPANB – Stratégie et Plan d'Action Nationaux pour la Biodiversité (Madagascar)

LIEN

<https://www.cbd.int/gbf>

<https://tnfd.global>

<https://www.efrag.org>

<https://www.globalreporting.org>

<https://sdgs.un.org/goals>

<https://www.cbd.int/nbsap>

Cette publication a été produite avec le soutien financier du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et de l'Agence norvégienne de coopération au développement (NORAD).

Son contenu relève de la responsabilité du mandaté et ne reflète pas nécessairement les opinions de NORAD, du BMZ ou les vues du projet GBF Implementation/GIZ.

Mandaté par :

Projet Global Biodiversity Framework implementation (GBF implementation)

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)

GmbH

Enceinte SOANALA Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD), Antananarivo 101

innoveo